

Des logements très sociaux autoconstruits et écolos

Trois maisons «Igloo» de conception écologique, en partie construites par leurs locataires, ont été livrées fin 2008 dans le Nord.

PROJET Maisons Igloo inscrites dans une démarche environnementale à Fresnes-sur-Escaut.
MAÎTRE D'OUVRAGE SA du Hainaut.
MAÎTRE D'ŒUVRE Thierry Foyer, architecte (cabinet In Situ).
ENTREPRISE GÉNÉRALE Bat'Quali.
PARTENAIRES SA du Hainaut (entreprise sociale pour l'habitat), commune et CCAS de Fresnes-sur-Escaut, Apil de Valenciennes, Ucie Intérim, Etti (entreprise de travail temporaire d'insertion), etc.
SURFACE HABITABLE TOTALE 255 m².
COÛT TOTAL 444 190 € (1 147 €/m²).
CONTACT www.igloo-habitat.org

Instaurée en 1992, la démarche d'autoconstruction de maisons Igloo – pour Insertion globale par le logement et l'emploi – a déjà permis de bâtir ou de réhabiliter 350 maisons. 180 projets sont par ailleurs en cours. En décembre dernier, trois maisons intégrant des énergies renouvelables et un système de récupération des eaux de pluie ont été livrées à Fresnes-sur-Escaut, dans le Nord.

Panneaux solaires

Les locataires des logements très sociaux Igloo sont tous des volontaires qui participent à l'élaboration du projet et aux travaux, acquérant ainsi à la fois une expérience professionnelle qualifiante et un respect retrouvé, facteurs d'insertion sociale. La démarche Igloo, imaginée en 1992 par l'association Julienne Javel, en Franche-Comté, est portée par l'association Igloo France, qui regroupe notamment des professionnels de l'habitat social et de l'insertion. Les constructions sont



Les maisons Igloo de Fresnes-sur-Escaut sont équipées de panneaux solaires qui assurent la production d'eau chaude.

essentiellement des maisons individuelles respectant les particularités architecturales régionales, avec un objectif systématique de maîtrise des charges locatives.

Les trois maisons livrées à Fresnes-sur-Escaut sont de type quatre pièces, avec jardin et abri de jardin. Ces constructions à un étage en briques et parpaings enduits, gouttières en zinc et toiture en tuile de terre cuite ont la particularité de s'inscrire dans une démarche environnementale. Des panneaux solaires assurent en effet la production d'eau chaude et une chaudière à condensation permet jusqu'à 30% d'économies d'énergie. La récupération des eaux de pluie, stockées dans une citerne de 10 m³, assure les consommations d'eau liées au lave-linge et au lave-vaisselle, des réservoirs spécifiques supplémentaires alimentant les chasses d'eau des toilettes. Le terrain, mis à disposition par la commune, et le montage financier adapté pour une programmation en prêt locatif aidé d'intégration permettent de ne pas dépasser un montant de loyer de 356 à 370 euros charges comprises, entièrement couvert par l'aide personnalisée au logement. D'ici un an, l'analyse des consommations permettra

d'évaluer les économies permises par la conception écologique des maisons.

Parmi les locataires des trois maisons, bénéficiaires du revenu minimum d'insertion, l'un des chefs de famille a participé à la pose des panneaux d'isolants et de plâtres, un autre aux aménagements extérieurs. Les autres membres de ces familles se sont vu proposer des missions sur des chantiers d'insertion, en fonction de leurs compétences. Tous seront accompagnés vers le retour à l'emploi durable pendant un an. Le retour d'expérience est extrêmement positif, comme l'a montré l'étude réalisée en 2005 par le cabinet Habitat et territoires conseil (*), à la demande d'Igloo France (*lire le témoignage*).

Mobilisation locale

L'association propose de nombreux documents pratiques et un réseau d'acteurs opérationnels qui aident à mettre en place les projets, mais toutes les réalisations ont pour point commun une mobilisation locale transversale des collectivités, des entreprises, des acteurs sociaux et des bénéficiaires. ■ M. S.

(*). Evaluation de la démarche Igloo: que sont-ils devenus? janvier 2006.

TÉMOIGNAGE

Patrick Kamoun, secrétaire général d'Igloo France (*)

« Des résultats prouvés »

« Les projets Igloo s'adressent à des familles qui cumulent de grandes difficultés sociales et économiques depuis des années. Avoir un bulletin de salaire en participant à la réhabilitation ou la construction de son logement est un déclencheur extraordinaire d'insertion sociale et professionnelle, et permet souvent aux familles de reprendre confiance en elles et de modifier le regard des autres, notamment de leurs voisins. Le constat issu de l'étude réalisée en 2005, après treize ans de projets, est très positif: alors que seulement 2% des bénéficiaires de la démarche étaient en CDI au moment des travaux, 40% avaient retrouvé un emploi durable en 2005. 50% des participants vivaient exclusivement de l'aide sociale au moment du montage des projets, mais en 2005 seulement 2% d'entre eux étaient dans ce cas. »

(*) Conseiller à l'Union sociale pour l'habitat.